



C. Jameso ✨ '22

RAPPORT ANNUEL
2021-2022



TABLE DES MATIÈRES

Message d'Emilie Coyle, directrice générale de l'ACSEF	3
Message de Dawn Ferris, présidente du conseil d'administration de l'ACSEF	5
Qui nous sommes	6
Équipe du bureau national.....	6
Conseil d'administration.....	7
Défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits.....	7
Conseils régionaux.....	8
Sociétés membres.....	8
Engagement et renforcement des capacités	9
Auprès de nos membres	9
Ateliers et événements.....	9
Rencontres.....	11
Demandes de financement et initiatives conjointes.....	13
Gros plan : options d'hébergement et de logement supervisé.....	15
Auprès du secteur	16
Associations.....	16
Sondages d'évaluation des atouts et des besoins.....	16
Gros plan : renforcement des capacités dans les territoires du Nord.....	17
Auprès du public	19
Communiqués de presse, déclarations publiques et lettres ouvertes.....	19
Articles et publications.....	19
Conférences et tables rondes.....	19
Événements et campagnes.....	20
Fonds pour les bourses commémoratives.....	21
Défense des droits	22
Travail juridique	22
Contester l'utilisation des cellules nues.....	22
Contester la pratique des fouilles à nu – Gendarmerie royale du Canada (GRC).....	22
Intervention devant la Cour suprême : R. c. Sharma.....	23
Enquête publique sur la mort d'une femme à l'Établissement Grand Valley.....	23
Enquête publique sur la mort d'une femme au Centre de détention du Sud-Ouest.....	24
Plainte pour violation des droits de la personne : conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes.....	24
Soumissions, mémoires et rapports	24
Consultations ad hoc, déclarations communes et présentations au gouvernement	26
Consultations, coalitions et comités récurrents	27
Défense régionale des droits	28
2021-2022 : Conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes.....	29
Merci à nos bailleurs de fonds	32
Message de l'artiste Cherylanne James	33

MESSAGE

D'EMILIE COYLE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ACSEF

Je suis ravie de vous présenter le rapport annuel 2021-2022 de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry. L'an passé, nous avons encore une fois dû faire face à l'incertitude et au changement et y répondre avec ingéniosité et bienveillance. Si beaucoup des défis rencontrés étaient nouveaux et parfois inattendus, cela nous a permis de réagir avec créativité à des problèmes systémiques qui perdurent depuis longtemps.

Je voudrais commencer mon message en remerciant Cherylanne James d'avoir signé la magnifique illustration en couverture de ce rapport. Nous avons demandé à Cherylanne de concevoir une illustration qui évoquerait l'amour, la communauté et la connexion. Elle a choisi, et nous nous en réjouissons, d'évoquer les enseignements des sept grands-pères et de placer l'enseignement de l'amour au centre de l'image. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance. Vous pouvez lire le message de Cherylanne sur son illustration à la page 33. L'ACSEF n'est pas un organisme autochtone, mais nous nous efforçons tous les jours de remettre en question les méthodes de travail héritées du colonialisme de peuplement. Nous apprenons au quotidien à travailler à la décolonisation en solidarité avec les peuples autochtones : il s'agit d'une approche indispensable étant donné la violence coloniale persistante et scandaleuse à la base de la surreprésentation des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones dans les prisons. Nous avons également conscience qu'il ne suffit pas d'apprendre; nous avons donc décidé d'axer notre assemblée générale annuelle 2021 sur le

thème « De la connaissance aux actions ». Nous voulons que notre organisme et nos membres participent activement à mettre fin aux multiples crises auxquelles sont confrontées les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Vous pourrez en apprendre plus sur cette AGA et sur d'autres initiatives qui veillent à centrer les expériences et les droits des Autochtones dans ce rapport.

Cette année, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir huit nouveaux membres au sein de notre équipe, qui est maintenant répartie sur cinq provinces et territoires. Nous avons également décidé de renoncer à un bureau physique et nous nous sommes appuyées sur la technologie pour créer un espace virtuel connecté et efficace.

Si les évolutions technologiques ont contribué à maintenir les liens entre nous pendant la pandémie, les personnes incarcérées ont parallèlement été soumises à de longues périodes de confinement, avec des contacts limités, voire inexistantes, avec leurs proches ou leurs soutiens communautaires. Notre travail de défense des droits en personne dans les pénitenciers a dû s'interrompre et s'ajuster à plusieurs reprises, au gré des ouvertures et des fermetures qu'entraînait chaque nouvelle vague de COVID-19.

En outre, nous avons constaté que les problèmes auxquels font face les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées qui vivent en collectivité ont encore été aggravés par la pandémie : en effet, la pénurie de logements et le manque de ressources freinent manifestement la

réinsertion sociale et la formation de liens communautaires.

Cette année a également été l'occasion de poursuivre notre projet de renforcement des capacités, qui vise à établir des liens concrets entre nos membres et nos partenaires externes. Pour l'année qui vient, parmi d'autres projets, nous nous réjouissons notamment d'une collaboration de travail sur la santé materno-infantile autochtone. Nous sommes également heureuses d'avoir reçu un financement pour une initiative visant le changement systémique et encourageant la contribution des personnes avec des antécédents d'incarcération aux décisions qui les concernent.

Grâce à un financement reçu à la fin de l'année 2021, nous avons aussi été en mesure de faire progresser certains projets clés liés aux services en matière de logement offerts par nos membres. Vous pourrez en apprendre davantage à ce sujet à la page 13.

Cette année, nous avons accueilli au sein du conseil d'administration une nouvelle membre originaire de l'Ontario, Kelly Redmond. Bienvenue Kelly!

Nous disons également au revoir à Dawn Ferris et Erin Belavance et nous les remercions sincèrement pour les nombreuses années qu'elles ont consacrées au conseil d'administration. Dawn a permis à l'ACSEF d'évoluer et d'atteindre une nouvelle étape en tant qu'organisme. Nous la remercions pour son leadership et son dévouement. Nous remercions également Erin pour ses nombreuses années de service et pour son engagement exceptionnel envers l'ACSEF. Toutes deux nous manqueront beaucoup.

Pour résumer, notre travail au cours de l'année écoulée pourrait être décrit comme un mélange d'immenses succès et de profonde tristesse face aux préjudices causés aux personnes les plus marginalisées de notre société. Nous croyons que nous pouvons et devons changer la nature de nombreux liens humains et structures sociales. C'est dans cet esprit que nous travaillons pour un monde sans prisons, avec des communautés solides disposant de ressources suffisantes.

Avec toute mon amitié et ma solidarité,



EMILIE COYLE

Directrice générale de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry

MESSAGE

DE DAWN FERRIS, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACSEF

C'est remplie d'émotions mitigées que j'écris aujourd'hui ce message. Ceci est le dernier rapport annuel que j'introduis en tant que présidente de l'ACSEF; ces trois années n'ont pas été faciles. Je savais en 2019 que les choses allaient être compliquées, mais nous avons besoin de changement. Nous l'appelions de nos vœux, et nous l'avons provoqué. Ensemble, nous étions fortes et déterminées, et nous nous sommes soutenues les unes les autres à travers toutes ces épreuves.

C'est le cœur lourd que je vous annonce mon départ de l'ACSEF; j'ai pris cette décision après un long processus de réflexion et ce ne fut pas une décision facile. Comme je l'ai dit à plusieurs femmes qui ont quitté l'ACSEF au fil des ans, « il y aura toujours du travail à faire, et quand tu seras prête à revenir, il y aura une place pour toi ici ». Je me dis aujourd'hui la même chose.

Personne ne pouvait prévoir que le monde s'arrêterait en 2020 à cause d'une pandémie

mondiale. Malgré tout, nous avons accompli un travail remarquable. Nous avons engagé une incroyable directrice générale, qui a commencé à temps plein trois mois avant le début de la pandémie et qui a réussi à diriger cet organisme dans les moments les plus difficiles de son histoire.

Je vous souhaite à toutes et tous beaucoup de chance pour l'avenir et je garderai toujours une place dans mon cœur aux membres du réseau de l'ACSEF. La vie est compliquée. Ce qui m'a principalement aidée à relever tous les défis de la pandémie, c'est de garder en tête qu'il est essentiel de faire preuve de bienveillance envers les autres, car on ne sait jamais ce que quelqu'un est en train de vivre. Le travail que nous faisons, que vous avez accompli et que vous continuerez d'accomplir est crucial.

Merci/Miigwetch/Wel'alín/Thank you.



DAWN FERRIS

Présidente du conseil d'administration de l'ACSEF

QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) s'efforce de remédier à la déshumanisation et à l'exclusion sociale persistantes des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées.

L'ACSEF est un organisme dirigé par ses 24 membres autonomes, qui travaillent avec l'Association pour un monde sans prisons, avec des communautés solides disposant de ressources suffisantes. Les Sociétés membres

s'organisent également en conseils régionaux.

L'ACSEF est elle-même une organisation autonome, avec un conseil d'administration composé de représentantes des différentes Sociétés membres. Notre équipe est composée d'employé(e)s à temps plein et à temps partiel, ainsi que de défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits bénévoles, qui travaillent partout dans le pays.

Équipe du bureau national

Par ordre alphabétique de prénom

- **Brianna Bourassa**, coordinatrice régionale : Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut
- **Darlene MacEachern**, coordinatrice régionale : Atlantique
- **Emilie Coyle**, directrice générale
- **Jackie Omstead**, directrice : opérations et engagement
- **Johanne Wendy Bariteau**, coordinatrice régionale : Ontario et Québec
- **Nat Pace**, coordonnateur au développement du logement
- **Nyki Kish**, directrice : changement systémique et défense des droits
- **Ruchika Gothoskar**, adjointe administrative
- **Sarah Gelbard**, coordinatrice au développement du logement
- **Sheri Pranteau**, agente de liaison en défense des droits
- **Yoriko Susanj**, coordinatrice régionale : Pacifique et Prairies



▲ Notre équipe du bureau national



▲ De gauche à droite, quelques membres de l'équipe du bureau national de l'ACSEF : Johanne, Brianna et Sheri (première photo); Emilie et Jackie (deuxième photo)

Conseil d'administration

Conseil de direction

- **Dawn Ferris**, présidente
- **Toni Sinclair**, vice-présidente, représentante du personnel et défenseuse régionale des droits (région des Prairies)
- **Amelia Reimer**, trésorière et représentante du conseil d'administration (région de l'Atlantique)
- **Patti Tait**, représentante des femmes autochtones

Membres du conseil d'administration

Par ordre alphabétique de prénom

- **Axelle François**, représentante du conseil d'administration (région du Québec)
- **Cassandra Schwarz**, représentante du personnel (région du Pacifique)
- **Cory Roslyn**, représentante du personnel (région de l'Ontario)
- **Diane Bergeron**, représentante du conseil d'administration (région du Québec)
- **Jennifer Murphy**, représentante du conseil d'administration (région du Pacifique)
- **Jillian Barrington**, représentante du conseil d'administration (région de l'Atlantique)
- **Judy Murphy**, représentante du personnel et défenseuse régionale des droits (région de l'Atlantique)
- **Kelly Redmond**, représentante du conseil d'administration (région de l'Ontario)
- **Ruth Gagnon**, représentante du personnel et défenseuse régionale des droits (région du Québec)

Johanne Wendy Bariteau (coordinatrice régionale de l'Ontario et du Québec) lors d'un événement avec (de gauche à droite) Ruth, Gabriella et Aleksandra de l'équipe régionale de défense des droits du Québec.

Défenseur(-euse)s régionaux (-ales) des droits

Par ordre alphabétique de prénom

- **Aleksandra Zajko**, Québec
- **Caitlin Dick**, Prairies
- **Cassandra Schwarz**, Pacifique
- **Cheyenne Arnold-Cunningham**, Pacifique
- **Cory Roslyn**, Ontario
- **Courtney Pyrke**, Atlantique
- **Gabriela Vragovic**, Québec
- **Judy Murphy**, Atlantique
- **Kate Engel**, Prairies
- **Mukisa Kakembo**, Atlantique
- **Nancy Brar**, Pacifique
- **Patti Tait**, Pacifique
- **Sabra Rezaei**, Ontario
- **Sukpreet Sangha**, Ontario
- **Toni Sinclair**, Prairies
- **Ruth Gagnon**, Québec
- **Rye Dutton**, Pacifique et Ontario



◀ Patti Tait (représentante des femmes autochtones) et Emilie Coyle (directrice générale)



Conseils régionaux

- Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO)
- Sociétés Elizabeth Fry de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba (ASMEFS)
- Sociétés Elizabeth Fry du Pacifique (PREFS)

Sociétés membres

Atlantique

- Elizabeth Fry Nouveau-Brunswick
- Société Elizabeth Fry du Cap-Breton
- Société Elizabeth Fry de Nouvelle-Écosse continentale
- Société Elizabeth Fry de Terre-Neuve-et-Labrador

Québec

Société Elizabeth Fry du Québec

Ontario

- Société Elizabeth Fry d'Ottawa
- Société Elizabeth Fry de Peterborough
- Elizabeth Fry Toronto
- Elizabeth Fry Simcoe Muskoka
- Elizabeth Fry Peel Halton
- Société Elizabeth Fry du nord-est de l'Ontario
- Société Elizabeth Fry du nord-ouest de l'Ontario
- Société Elizabeth Fry du sud de l'Ontario
- Elizabeth Fry Kingston

Prairies

- Elizabeth Fry Manitoba
- Société Elizabeth Fry de la Saskatchewan
- Société Elizabeth Fry de Calgary
- Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta

Pacifique

- Société Elizabeth Fry Kamloops et District
- Société Elizabeth Fry Prince George et District
- Société Elizabeth Fry Central Okanagan
- Société Elizabeth Fry du Grand Vancouver
- Société Elizabeth Fry de South Cariboo
- Société Archway



▲ Emilie Coyle (directrice générale) rend visite à Toni Sinclair (directrice générale de la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta et vice-présidente du conseil d'administration de l'ACSEF) et à une partie de son équipe.

ENGAGEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Auprès de nos membres

En tant qu'association de membres, l'ACSEF travaille étroitement avec son réseau de Sociétés membres dans le but de partager des ressources et des connaissances, de bâtir des partenariats, de concevoir des modèles de financement durables et de discuter d'enjeux clés en matière de défense des droits. Nous offrons également à nos membres des événements internes et des formations, généralement en lien avec les principaux enjeux en matière de défense des droits sur lesquels nous travaillons. Ces ateliers et événements sont souvent accompagnés de documents pédagogiques et de notes de service visant à faciliter la mise en œuvre des apprentissages.

Notre travail de renforcement des capacités internes est facilité par notre projet « Briser le cycle ». Lancée à la fin de l'année 2019, l'initiative Briser le cycle (BLC) est un projet de quatre ans visant à mettre fin aux cycles d'incarcération des femmes et des personnes de diverses identités de genre du Canada. Un élément essentiel de ce travail est la collaboration avec nos Sociétés membres en vue de développer et de renforcer leur capacité à répondre aux besoins des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées. Ce projet est financé par un programme de renforcement des capacités de Femmes et Égalité des genres Canada.

ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

Échange de connaissances

Des occasions d'échange d'apprentissage rassemblent mensuellement les membres du personnel et les bénévoles des différentes Sociétés Elizabeth Fry du pays : nous discutons des ressources sur les problèmes majeurs auxquels sont confrontées les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées. Ces échanges permettent à nos membres de réfléchir à la manière d'utiliser leurs connaissances communes pour remédier à ces problèmes, tout en accomplissant leur travail de manière équitable et réfléchie. Cette année, l'échange d'apprentissage était axé autour du guide d'étude abolitionniste autochtone élaboré par la Toronto Abolition Convergence et disponible sur le site Web du Yellowhead Institute (*An Indigenous Abolitionist Study Guide*, anglais seulement).

Ateliers de perfectionnement professionnel et réunions-bilans

Pour soutenir nos Sociétés membres et nos défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits, l'ACSEF a organisé deux séries d'ateliers avec Forouz Salari. Forouz est travailleuse sociale, psychothérapeute et consultante clinique autorisée. Elle a travaillé avec l'ACSEF pour mettre en place des ateliers visant à fournir aux participant(e)s des outils pratiques et des perspectives leur permettant de gérer le poids émotionnel et physique du travail de défense des droits et des efforts de changement social.

En juin 2021, Forouz a conçu deux séances pour notre réseau : (1) se soutenir soi-même et soutenir son équipe et (2) soutenir les personnes avec qui nous travaillons. Ces séances se penchaient sur différents enjeux tels que l'épuisement professionnel et les traumatismes; le pouvoir, le privilège, la discrimination et l'oppression; l'établissement de ses propres limites professionnelles; les pratiques équitables qui tiennent compte des traumatismes; la résilience et les outils permettant de respecter, ou d'élargir, les limites de sa propre tolérance. En janvier 2022, Forouz a animé un autre atelier pour l'ACSEF sur le thème de « la guérison par l'épuisement professionnel », qui développait plusieurs des mêmes sujets.

Consciente que les équipes ont besoin d'un soutien continu et d'occasions de faire le point, l'ACSEF a également demandé à Forouz d'animer des réunions-bilans trimestrielles avec les défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits et avec le personnel. Forouz était également disponible pour des rencontres individuelles avec les membres du personnel, les défenseur(-euse)s des droits et la direction de l'ACSEF, selon les besoins.

L'ACSEF est heureuse de poursuivre son travail avec Forouz au cours de la prochaine année fiscale.

Conférence 2021 : Droits de la personne en action

Le 6 mai 2021, l'ACSEF a organisé une conférence virtuelle gratuite d'une journée à l'intention de son réseau et de ses partenaires, qui portait sur les enjeux en matière de droits de la personne qui touchent les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées et incarcérées. Plus de 80 personnes ont participé. Parmi les conférences, on peut mentionner :

- le travail de soutien par les pair(e)s autochtones : aider les femmes autochtones à avoir accès à leur culture et à s'en rapprocher;
- « Et si pour exprimer mon genre j'avais besoin d'un monde sans prison ? »;
- l'abolition et le travail en milieu carcéral;
- la race, le handicap et l'incarcération;
- la sécurité alimentaire, la relation à l'environnement et les cycles d'incarcération.

Merci aux panélistes et aux invité(e)s.



◀ Illustration pour la conférence « Droits de la personne en action »

Les femmes noires sous la coupe de l'État : une conversation avec Idil Abdillahi

Le 15 février 2022, nous avons organisé une conversation virtuelle avec la D^{re} Idil Abdillahi à propos de son nouveau livre *Black Women Under State: Surveillance, Poverty, & the Violence of Social Assistance*. Idil a parlé aux équipes de nos Sociétés membres, aux défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits et aux membres du conseil d'administration des réalités des femmes noires, et notamment des enjeux croisés de race, de pauvreté, de surveillance et de services sociaux.

RENCONTRES

Rencontres régulières des directrices générales

Nous organisons des réunions bimensuelles avec les directrices générales des Sociétés Elizabeth Fry locales. Ces réunions permettent aux directrices de communiquer sur les bonnes pratiques, de collaborer et de discuter d'enjeux clés. Nous tâchons d'apporter un soutien à nos membres afin de permettre un travail plus efficace et durable : nous travaillons en collaboration sur des recherches, des demandes de financement communes et des mémoires soumis au gouvernement qui représentent nos intérêts communs. De temps en temps, des intervenant(e)s sont invité(e)s à se joindre à notre travail et à nous éclairer sur des enjeux clés.

Assemblée générale annuelle 2021 : « De la connaissance aux actions : travailler avec des partenaires autochtones pour mettre fin à la criminalisation des femmes et des personnes trans, non binaires et bispirituelles autochtones »

Le 25 septembre 2021, nous nous sommes réunies en ligne pour notre assemblée générale annuelle, qui était axée autour du thème « De la connaissance aux actions : travailler avec des partenaires autochtones pour mettre fin à la criminalisation des femmes et des personnes trans, non binaires et bispirituelles autochtones ». La conversation était animée par Toni Sinclair, vice-présidente du conseil d'administration de l'ACSEF et directrice générale de la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta.

Les autres participantes étaient :

- Jocelyn Formsma, directrice générale, Association nationale des centres d'amitié (ANCA)
- Raha Ravasian, chef de projet, Pauktuutit Inuit Women of Canada
- Melanie Omeniho, présidente, Les Femmes Michif Otipemisiwak
- Alison Bray, coordonnatrice de la réduction des méfaits et de l'éducation communautaire, Ontario Aboriginal HIV/AIDS Strategy (OAHAS)

Cette conversation était motivée par notre désir d'agir. Comme l'a dit Toni dans son introduction à la conversation : « Tout le monde connaît les statistiques et les rapports sur la surreprésentation et la criminalisation excessive des Autochtones; maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? » Comme l'ACSEF défend l'abolition des prisons, le nombre croissant de femmes et de personnes de diverses identités de genres incarcérées — et surtout de femmes autochtones incarcérées — nous pousse à reconnaître qu'il reste beaucoup de travail à faire. En tant qu'organisme non dirigé par des

Autochtones, nous devons nous rallier aux organismes, aux personnes et aux leaders autochtones et réfléchir attentivement à notre rôle si nous voulons que notre travail soit efficace.

Cette conversation a été une étape essentielle dans la mise en place de partenariats importants et dans le développement d'une réflexion différente. Nous avons inclus dans ce rapport un dessin qui témoigne de cette conversation.



▲ Dessin illustrant la conversation qui s'est tenue lors de l'AGA 2021, créé par Graphic Journeys.

Rencontre avec la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Marci Ien

Le 12 janvier 2022, l'ACSEF a organisé une rencontre entre les directrices générales des Sociétés Elizabeth Fry locales et la nouvelle ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Marci Ien. Les directrices générales ont eu l'occasion de discuter avec la ministre Ien de leurs priorités et de leurs défis organisationnels. Elles ont également fourni à la ministre des informations sur leurs projets financés par Femmes et Égalité des genres et ont pris connaissance de l'orientation du ministère pour les années à venir.



▲ Capture d'écran de la rencontre virtuelle avec la ministre Ien

DEMANDES DE FINANCEMENT ET INITIATIVES CONJOINTES

L'ACSEF a recruté deux rédactrices de demandes de subventions et les a formées sur ses priorités organisationnelles, son langage et ses valeurs, afin de s'assurer que les demandes reflètent bien ses positions organisationnelles et son langage. L'ACSEF a travaillé avec ces rédactrices sur la recherche et la soumission de demandes de subventions visant le renforcement des capacités de ses membres, tant au niveau régional que national.

Initiatives de financement régional

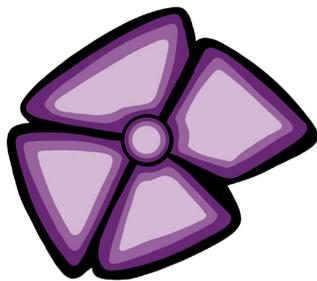
Avec le soutien de la coordonnatrice régionale de l'Atlantique à l'ACSEF, la région de l'Atlantique a obtenu un financement régional de la Fondation canadienne des femmes et du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse. Les Sociétés Elizabeth Fry de l'Atlantique disposent maintenant d'un financement pour deux projets (quatre ont été soumis et deux sont encore en attente d'une réponse). Le premier projet, financé par Femmes et Égalité des genres, soutiendra les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui quittent des situations de trafic humain. Pour ce projet, les Sociétés Elizabeth Fry de l'Atlantique ont embauché une coordinatrice à temps plein



▲ Région de l'Atlantique

à Saint John, au Nouveau-Brunswick, et du personnel à temps partiel à Sydney, St. John's et Truro, en Nouvelle-Écosse. Elles emploient également des consultant(e)s expert(e)s dans chacune de ces régions à raison de 10 heures par mois. Le second projet est mené avec la Fondation canadienne des femmes, qui financera les programmes de lutte contre les dépendances des Sociétés Elizabeth Fry de l'Atlantique, afin de limiter les suspensions et de faciliter la réinsertion. La coordinatrice régionale de l'ACSEF continue de travailler avec des acteurs clés du Labrador pour mettre sur pied une demande visant à embaucher deux coordinatrices systémiques à temps plein, qui mèneront des consultations et des évaluations sur les enjeux liés à la criminalisation et à l'incarcération excessive des femmes autochtones au Labrador. Nous continuons également à contribuer au développement des services à l'Île-du-Prince-Édouard. En tout, huit nouvelles employées se sont ajoutées aux effectifs de la région Atlantique au cours du dernier exercice. Des demandes de financement continuent d'être soumises pour les régions du Pacifique et des Prairies.

Voir p. 18 pour plus de détails sur les initiatives de financement dans les territoires du Nord.



Initiatives de financement national

L'ACSEF a soumis plusieurs demandes de financement conjointes afin de faciliter la collaboration entre toutes les Sociétés membres sur les principaux défis et besoins. Nous détaillons ci-dessous les demandes de financement retenues au cours du dernier exercice, ainsi que les demandes encore en suspens.

Les Sociétés membres de l'ACSEF ont collaboré sur une demande visant à faire financer un programme national de suspension du casier par le biais du Programme de subventions et de contributions pour les organismes bénévoles nationaux du ministère de la Sécurité publique. S'il est financé, ce programme fournira un soutien essentiel aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre qui cherchent à obtenir une suspension de leur casier judiciaire.

L'ACSEF a eu accès à deux sources de financement distinctes (un fonds gouvernemental et une fondation) qui lui ont permis d'aider les Sociétés Elizabeth Fry locales à obtenir le soutien nécessaire pour faire face à la pandémie de COVID-19. Ce soutien comprenait notamment des efforts visant à faire libérer, dans la mesure du possible, les femmes et les personnes de diverses identités de genre, et à mettre à leur disposition des chambres et des services de soutien complets.

GROS PLAN : OPTIONS D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT SUPERVISÉ

À la fin de l'année 2021, l'ACSEF a embauché une équipe pour effectuer une recherche et une réflexion stratégique sur le logement dans notre réseau. Ce projet a été financé par le programme « Plus en sécurité, plus forte » de la Fondation canadienne des femmes, ainsi que par la Fondation Northpine.

Renforcement des capacités des membres

Cette équipe collabore directement avec les Sociétés membres de l'ACSEF pour créer des ressources et des outils en matière de défense des droits. La première étape pour bâtir cette stratégie a consisté en un portrait du logement et des résidences de l'ACSEF. Le rapport indique que les membres de l'ACSEF se distinguent de plus en plus comme des fournisseurs de logement et de services liés au logement, avec des différences notables selon les régions. Certaines Sociétés ont adopté et adapté avec succès des pratiques et des modèles de développement émergents, tels que des constructions modulaires, des hôtels reconvertis et des fiducies foncières collectives.

Le portrait identifie également plusieurs domaines d'action qui méritent d'être approfondis, notamment les besoins d'hébergement des Autochtones, la nécessité d'éviter le déplacement des personnes « difficiles à loger », l'inclusion des personnes trans et de diverses identités de genre, et l'intégration de la mission abolitionniste aux stratégies en matière de logement. La prochaine étape consiste à renforcer davantage les capacités des membres et la participation des personnes avec des antécédents d'incarcération, grâce à un partage de connaissances et à des occasions de collaboration.

L'équipe chargée du logement assiste également les Sociétés membres qui désirent obtenir des conseils ou des informations en matière de logement. Elle a rédigé un mémoire présenté au Service correctionnel du Canada sur le sous-financement des établissements résidentiels communautaires, qui appelle à des modèles de financement différents. En outre, elle aide une Société membre à contester une restriction de zonage qui bloque un projet d'établissement résidentiel. L'équipe a commencé à travailler sur des plateformes et des ateliers de partage de connaissances, ainsi que sur des bases de données qui faciliteront les bonnes pratiques, les stratégies de développement et les demandes de financement communes dans notre réseau.

Partage de connaissances et défense des droits

En se basant sur une approche intersectionnelle et tenant compte des traumatismes et du genre, l'équipe mène une recherche continue sur le lien entre le logement précaire et la criminalisation. Cette recherche confirme que les problèmes de logement touchent de manière disproportionnée les femmes, les Autochtones, les personnes 2SLGBTQIA+ et les groupes racisés. Cette année, l'équipe a effectué une analyse documentaire approfondie afin de mieux comprendre les liens complexes entre les difficultés à obtenir et à garder un logement sécuritaire et adéquat, et les démêlés avec le système de justice pénale.

Le gouvernement du Canada ayant reconnu que le logement est un droit de la personne, il existe de nouvelles possibilités de financement, de défense des droits et de renforcement des capacités. L'équipe du logement s'efforce de placer les expériences et les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées au centre de ces nouveaux cadres législatifs, de financement et de reddition de compte.

Auprès du secteur

ASSOCIATIONS

Associations nationales intéressées à la justice criminelle

En tant que membre des Associations nationales intéressées à la justice criminelle, l'ACSEF travaille avec d'autres membres pour améliorer les capacités du réseau, afin de contribuer à bâtir un système de justice plus humain, juste, équitable et efficace. Emilie Coyle, directrice générale de l'ACSEF, est la vice-présidente du conseil d'administration des ANIJC. Vous trouverez de plus amples informations sur les ANIJC et leurs membres sur leur site Web.

Canadian Prison Law Association (Association canadienne du droit carcéral)

La Canadian Prison Law Association offre un forum aux avocat(e)s et aux autres personnes qui travaillent au nom des personnes incarcérées et qui cherchent à protéger et à promouvoir leurs droits constitutionnels, leurs intérêts et leurs privilèges, au Canada et dans le reste du monde. La directrice générale de l'ACSEF est une membre active de cette association.

Association du Barreau canadien

La directrice générale de l'ACSEF est membre de l'Association du Barreau canadien (ABC), au sein de laquelle nous collaborons avec d'autres personnes du secteur juridique sur des enjeux liés au droit carcéral, au droit pénal et à d'autres domaines du droit qui concernent le travail de l'ACSEF.

SONDAGES D'ÉVALUATION DES ATOUS ET DES BESOINS

Tout au long de l'année, les coordinatrices régionales de l'ACSEF ont effectué un sondage d'évaluation des besoins et des atouts auprès de nos Sociétés membres, de nos partenaires externes et des femmes et des personnes de diverses identités de genre anciennement ou actuellement incarcérées au fédéral. Ces sondages visaient à cerner les atouts et les besoins des organismes qui soutiennent les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées ou incarcérées, et à comprendre en quoi ces atouts et ces besoins correspondent aux besoins de leur clientèle. La collecte des données a été un franc succès; elle a permis d'obtenir des réponses d'un large éventail d'organismes et de personnes.

Les données influenceront le travail actuel et à venir de renforcement des capacités de l'ACSEF, et notamment son futur manuel axé sur la libération et la réinsertion des personnes qui sortent des pénitenciers.

GROS PLAN : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES TERRITOIRES DU NORD

Création d'un nouveau poste

En 2021, l'ACSEF a créé le poste de coordonnatrice régionale du Nord pour le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut afin de combler une lacune. Comme il n'y a pas de Sociétés membres dans ces trois territoires, l'ACSEF a estimé qu'il était important de développer des liens avec les gouvernements et les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, les organismes autochtones locaux et les organismes à but non lucratif qui soutiennent actuellement les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées vivant dans les territoires du Nord. Le travail de l'ACSEF dans ces territoires vise à soutenir les initiatives communautaires, ainsi que le droit à l'autodétermination des gouvernements et des communautés autochtones.

Développement du réseau

La coordonnatrice régionale du Nord de l'ACSEF a rencontré de nombreux gouvernements et organismes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, notamment le Conseil des Premières Nations du Yukon, les gouvernements des Premières Nations du Yukon, les gouvernements autochtones des Territoires du Nord-Ouest, le Service correctionnel du Yukon, des agent(e)s de libération conditionnelle fédéraux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, le ministre et le sous-ministre de la Justice des Territoires du Nord-Ouest, des gestionnaires de maisons de transition dans les deux territoires, différents OBNL et des avocat(e)s pénalistes qui représentent des personnes incarcérées dans les prisons territoriales et fédérales.

Des sondages du projet Briser le cycle ont été envoyés à des prestataires de services externes potentiels afin de mieux connaître les soutiens actuellement offerts aux personnes criminalisées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les données recueillies ont permis d'enrichir les conversations de l'ACSEF avec les prestataires de services locaux et de déterminer si la communauté désirait voir s'établir des Sociétés Elizabeth Fry locales et en avait besoin. Tous les programmes administrés par les futures Sociétés membres dans ces territoires seront cocréés et codéveloppés avec les gouvernements et les organismes autochtones, afin de garantir la sécurisation culturelle.

Collaboration

L'ACSEF travaille actuellement sur plusieurs projets avec des organismes locaux du Yukon. La COVID-19 a compliqué le développement de relations de confiance, mais l'ACSEF espère que les visites communautaires pourront se faire en toute sécurité en 2022.

L'ACSEF s'est associée au Yukon Status of Women's Council (YSWC – Conseil du Statut des femmes du Yukon) pour réaliser une étude de cas permettant d'explorer les possibilités de libération conditionnelle dans la collectivité qui s'offrent aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre autochtones purgeant une peine fédérale au Yukon. Ce projet est financé par le Programme de contestation judiciaire du Canada. L'étude de cas se penche sur la disparité des services offerts aux hommes et aux femmes sortant de prison, pour déterminer si cette disparité constitue une discrimination de genre en vertu de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'ACSEF et le YSWC publieront leur étude de cas en même temps qu'une note juridique préparée par Vincent Larochelle, avocat au Yukon.

L'ACSEF travaille également à démêler les questions de sécurité communautaire liées à la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* (SCAN) du Yukon. Cette loi permet aux membres de la collectivité de signaler aux autorités de la SCAN des activités suspectes présumées, telles que le travail du sexe, le trafic de drogue et la contrebande d'alcool. Les agents de la SCAN peuvent enquêter sur les plaintes relatives à l'activité présumée et les traiter en dehors du système de justice pénale. L'article 3(2) de la Loi permet de régler des plaintes au moyen de la résiliation d'un bail par le propriétaire des lieux, en donnant au locataire un préavis de seulement cinq jours, peu importe les termes du bail. Si la SCAN touche de manière disproportionnée les personnes marginalisées,

elle est appréciée par certaines communautés du territoire. Dans le cadre de ce projet, l'ACSEF ira à la rencontre des communautés concernées pour savoir comment elles sont touchées par la SCAN et en quoi l'ACSEF peut soutenir la mise en œuvre d'autres pratiques de sécurité communautaire.

L'ACSEF a actuellement trois demandes de financement en cours avec Pauktuutit Inuit Women of Canada, la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta et Liard Aboriginal Women's Society, pour poursuivre et soutenir le travail effectué dans les territoires du Nord.



Auprès du public

COMMUNIQUÉS DE PRESSE, DÉCLARATIONS PUBLIQUES ET LETTRES OUVERTES

L'ACSEF s'efforce de sensibiliser le public à son travail et aux principaux problèmes qui touchent les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées. L'un des moyens d'y parvenir est de communiquer régulièrement avec le public, notamment par des communiqués de presse, des déclarations publiques et des lettres ouvertes. En examinant ces différents documents, on peut repérer les principaux thèmes de notre travail de cette année : l'incarcération excessive des Autochtones et les sanctions disproportionnées à leur égard, les droits des personnes transgenres incarcérées, la contestation de la pratique des cellules nues et la défense des droits des personnes criminalisées et incarcérées. Ces documents sont consultables sur notre site Web.

- Février 2022 : L'échec de La création de choix : Réponse de l'ACSEF au rapport annuel 2020-2021 du Bureau de l'enquêteur correctionnel;
- Décembre 2021 : Réponse au dernier communiqué du BEC : « La proportion de femmes autochtones détenues par le gouvernement fédéral approche les 50 % »;
- Novembre 2021 : Le gouvernement doit agir pour mettre fin aux pratiques abusives d'isolement cellulaire;
- Novembre 2021 : Des défenseurs des droits demandent au gouvernement et au SCC d'agir pour protéger les droits des détenus transgenres;
- Novembre 2021 : Les défenseurs des droits célèbrent une « victoire importante » suite à l'annulation de la loi inhumaine sur les cellules nues en Nouvelle-Écosse;

- Septembre 2021 : Lettre de solidarité avec la famille Faqiri;
- Août 2021 : Journée de la justice pour les prisonniers 2021;
- Juin 2021 : Déclaration de l'ACSEF à propos de la lettre ouverte du 2 juin 2021;
- Mai 2021 : Lancement de la Semaine Elizabeth Fry 2021 : Droits de la personne en action;
- Mai 2021 : Déclaration de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry à propos de la découverte des 215 tombes d'enfants dans un pensionnat de Kamloops.

ARTICLES ET PUBLICATIONS

Cette année, l'ACSEF a obtenu environ 240 mentions dans les médias traditionnels, qu'il s'agisse de journaux locaux ou de publications nationales et internationales.

La directrice générale et la directrice des opérations et de l'engagement de l'ACSEF ont également coécrit un article d'opinion intitulé « Le recours à l'isolement cellulaire au Canada », publié en ligne dans *Policy Options* en janvier 2022.

CONFÉRENCES ET TABLES RONDES

- Juin 2021 : Invitation à la table ronde « Aucune personne abandonnée : réflexions sur les droits de la personne et les libertés civiles pendant la pandémie de COVID-19 », organisée par l'Association pour les libertés civiles de Colombie-Britannique;
- Juillet 2021 : Invitation à un cours de droit pénal et de procédure pénale à Osgoode Hall. L'ACSEF a présenté son travail aux côtés de l'association West Coast Leaf;
- Août 2021 : Invitation à l'assemblée générale annuelle de la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta;

- Janvier et février 2022 : Conférences sur le travail de l'ACSEF dans deux classes d'école secondaire (Edmonton en Alberta et Ottawa en Ontario);
- Février 2022 : Conférence devant les étudiants en travail social de l'Université de Victoria sur l'abolition des prisons et le travail de l'ACSEF.

ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

Semaine Elizabeth Fry 2021 : Droits de la personne en action – Campagne publique

Notre organisation a toujours su qu'il fallait se battre pour faire reconnaître les droits des personnes criminalisées et marginalisées. Lors de la pandémie de COVID-19, toutefois, nous avons constaté que ces droits pouvaient être ignorés ou minimisés même après avoir été obtenus. Il n'est pas suffisant de faire inscrire les droits dans des lois. En 2021, nous nous sommes inspirés de l'héritage de la personne qui a donné son nom à notre organisme, Elizabeth Fry, et de ses efforts pour faire reconnaître l'humanité des personnes incarcérées; notre campagne de sensibilisation visait à souligner le mot « humain » dans « droits humains ».

Grâce à une série d'entrevues vidéo, nous avons souligné le travail réalisé par notre réseau de défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits et par les 24 Sociétés Elizabeth Fry locales pour protéger l'humanité des personnes aux prises avec des structures et des systèmes déshumanisants. Nous avons aussi profité de ce moment pour répéter nos nombreux appels à l'action visant à protéger la sécurité des personnes incarcérées pendant la pandémie de COVID-19.



▲ Yoriko Susanj (coordinatrice régionale du Pacifique) explique pourquoi elle défend les droits de la personne.



▲ Johanne Wendy Bariteau (coordinatrice régionale de l'Ontario et du Québec) explique pourquoi les droits des personnes incarcérées sont importants.



▲ Brianna Bourassa (coordinatrice régionale du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) imagine un monde où les droits de toutes les personnes sont respectés.

Table ronde publique sur la COVID-19 et la vaccination dans les pénitenciers

Le 19 avril 2021, l'ACSEF a organisé une table ronde virtuelle en collaboration avec la D^{re} Idil Abdillahi et El Jones pour répondre aux questions et aux inquiétudes des personnes incarcérées et de leurs proches au sujet du vaccin contre la COVID-19. Cette table ronde a été organisée en réponse aux nombreuses questions que l'ACSEF et d'autres organismes recevaient à propos du vaccin et au peu d'informations que recevaient les personnes incarcérées dans les pénitenciers fédéraux.

Les intervenantes ont notamment discuté des questions suivantes :

- Pourquoi les personnes incarcérées devraient-elles faire confiance au SCC relativement à l'administration du vaccin ?
- Quelles sont les considérations et les préoccupations en matière de santé publique à prendre en compte ?
- Y a-t-il des considérations spirituelles ou diététiques à prendre en compte ?
- Quels sont les effets secondaires potentiels sur la santé, notamment chez les personnes immunodéprimées ?
- Que se passe-t-il si une personne refuse le vaccin ?
- Pourquoi certains gouvernements ont-ils donné la priorité à la vaccination des populations autochtones ?
- Quel est le lien entre les expériences de traumatisme et les hôpitaux (ou « soins » de santé) ?

Une version de cette table ronde a été fournie au Service correctionnel du Canada pour qu'il puisse la faire voir aux personnes incarcérées dans les établissements fédéraux.

FONDS POUR LES BOURSES COMMÉMORATIVES

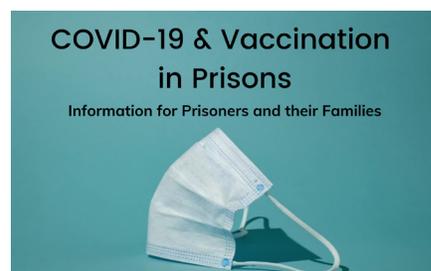
Les bourses commémoratives sont des bourses attribuées tous les ans par l'ACSEF à des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'études et d'emploi. Par le passé, les bénéficiaires ont utilisé leur bourse pour financer des projets d'entreprise, acheter des fournitures scolaires, payer une partie de leurs études postsecondaires, et plus encore. Cette année, nous avons pu augmenter nos bourses de 500 \$ à 750 \$ par bénéficiaire.

Nos bourses sont financées grâce à la générosité de donatrices et donateurs individuels.

En 2021, l'ACSEF a distribué 15 bourses totalisant 11250 \$.



◀ Illustration pour l'annonce de la bourse commémorative 2021



◀ Illustration pour la table ronde « La COVID-19 et la vaccination dans les pénitenciers »

DÉFENSE DES DROITS

Travail juridique

L'ACSEF entreprend des contestations et des interventions judiciaires pour faire avancer et pour protéger les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées et incarcérées. Ce travail peut inclure des enquêtes, des contestations constitutionnelles, des interventions devant la Cour suprême, etc. Nous présentons ci-dessous une partie du travail juridique effectué au cours du dernier exercice.

CONTESTER L'UTILISATION DES CELLULES NUES

La pratique de la cellule nue est une forme d'isolement cellulaire imposée à une personne soupçonnée de détenir des objets interdits. Cette personne est maintenue en observation directe, avec les lumières allumées en permanence et sans eau courante pendant une période indéterminée. Lisa Adams, qui a été détenue en cellule nue pendant 16 jours lors de son incarcération à l'Établissement Nova, a contesté la loi permettant à l'administration pénitentiaire de la garder en « cellule nue » pendant une période indéfinie en se basant sur les articles 7, 12 et 15 de la Charte. La Société Elizabeth Fry de Nouvelle-Écosse continentale a travaillé étroitement avec Mme Adams, l'Association pour les libertés civiles de Colombie-Britannique et l'ACSEF pour apporter un soutien à la plaignante et pour sensibiliser le grand public à la pratique cruelle et inhumaine des cellules nues.

En novembre 2021, un juge de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a invalidé la loi qui autorise l'utilisation des cellules nues,

estimant qu'elle enfreint l'article 15 de la Charte (communiqué bilingue). Le juge Keith a donné au gouvernement fédéral six mois pour modifier la loi afin qu'elle respecte la Charte.

En avril 2022, dans le cadre du budget fédéral 2022, le gouvernement a proposé de modifier la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, afin d'interdire au Service correctionnel du Canada de placer dans des cellules nues les personnes incarcérées qui sont soupçonnées de dissimuler des objets interdits dans leur vagin. Une mesure qui, selon lui, rendra la loi conforme à la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'ACSEF continue de militer pour l'élimination des cellules nues et de toutes les formes d'isolement cellulaire.

CONTESTER LA PRATIQUE DES FOUILLES À NU – GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC)

En 2017, l'équipe de défense des droits de l'ACSEF dans la région Atlantique a aidé une femme à déposer une plainte publique devant la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes (CCETP) de la GRC au sujet de la fouille à nu illégale qu'elle avait subie en 2013. Par la suite, la CCETP a lancé une enquête d'intérêt public à propos de sa plainte et un rapport final a été envoyé à l'ACSEF en septembre 2020, qui concluait que la fouille à nu qu'elle avait subie n'était pas basée sur des motifs raisonnables et qu'elle était contraire aux politiques opérationnelles nationales de la GRC sur les fouilles à nu. Après réception du rapport, l'ACSEF a travaillé avec Emma Halpern (défenseuse régionale des droits à l'ACSEF et directrice générale de la Société Elizabeth Fry

de Nouvelle-Écosse continentale), qui avait aidé à déposer la plainte originale, dans le but d'organiser une rencontre avec la Commissaire de la GRC, Brenda Lucki. L'objectif de la rencontre était de permettre à la plaignante de parler directement à la Commissaire à propos des impacts que cette fouille à nu avait eus sur elle et de pousser la GRC à trouver des solutions concrètes pour mettre fin à ce type de pratique. Depuis cette première rencontre, il y a eu plusieurs échanges entre l'ACSEF et la Commissaire de la GRC, et nous continuons de demander des actions garantissant que des incidents similaires ne se produiront plus.

INTERVENTION DEVANT LA COUR SUPRÊME : R. C. SHARMA

Le mercredi 23 mars, l'ACSEF est intervenue devant la Cour suprême du Canada (CSC) dans l'affaire R. c. Sharma. Dans son mémoire, l'ACSEF soutient que la Cour devrait prendre en compte l'absence persistante d'égalité réelle dont souffrent les femmes autochtones au sein du système de justice pénale quand elle analyse des affaires en vertu de l'article 7 de la Charte; elle ne devrait pas avoir besoin de recourir systématiquement au cadre judiciaire de l'article 15 de la Charte qui régirait autrement une enquête pour discrimination. En d'autres termes, nous soutenons que la Cour devrait considérer les implications de la discrimination systémique (qui est normalement examinée en vertu de l'article 15) également lorsqu'elle étudie en vertu de l'article 7 des arguments liés aux questions de disproportions flagrantes. L'ACSEF était représentée par Emilie Taman (Champ et associés) et était l'un des 20 intervenants dans cette affaire.

Parallèlement à notre intervention devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire R. c. Sharma en mars 2022, l'ACSEF a publié une entrevue vidéo avec Emilie Taman (Champ et associés). Emilie Taman était l'avocate de l'ACSEF dans le cadre de cette intervention devant la Cour suprême; dans la vidéo, elle est interviewée par notre directrice générale. Elles discutent notamment de la signification de cette intervention et de l'argument développé.

Vous pouvez lire la soumission de l'ACSEF ici (document en anglais seulement).



Emilie Coyle (directrice générale de l'ACSEF) et Emilie Taman (avocate de l'ACSEF dans R. c. Sharma) avant le début de l'audience.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MORT D'UNE FEMME À L'ÉTABLISSEMENT GRAND VALLEY

L'ACSEF travaille à faire avancer l'enquête sur la mort d'une femme à l'Établissement Grand Valley en 2016. La mort de cette femme confirme que les pénitenciers ne sont pas des endroits appropriés pour les personnes avec des problèmes de santé mentale. En tant qu'organisme ayant un intérêt direct dans l'enquête, l'ACSEF a été autorisée à participer activement au processus d'enquête publique et à faire appel à des témoins experts. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MORT D'UNE FEMME AU CENTRE DE DÉTENTION DU SUD-OUEST

L'ACSEF soutient le travail du Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO) dans le cadre d'une enquête sur la mort d'une femme au Centre de détention du Sud-Ouest, à Windsor, en Ontario. Le CEFSO a été autorisé à participer à l'enquête et l'ACSEF a offert sa collaboration.

PLAINTÉ POUR VIOLATION DES DROITS DE LA PERSONNE : CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES PÉNITENCIERS DITS POUR FEMMES

En 2010, l'ACSEF a déposé devant le Tribunal canadien des droits de la personne une plainte pour violation des droits de la personne au nom de toutes les femmes purgeant des peines fédérales. Les informations recueillies pendant toutes nos années de défense des droits et de surveillance des conditions de détention serviront de preuve dans ce dossier.

Soumissions, mémoires et rapports

Juin 2021 : Soumission au Comité contre la torture avant qu'il établisse la liste de points précédant la soumission du huitième rapport périodique du Canada

Le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (CCT) en 1987. La CCT est à l'origine de la création de lois auxiliaires sur les droits des prisonniers, telles que *l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus*

(Règles Nelson Mandela) et les *Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes* (Règles de Bangkok). La CCT est essentielle au travail de l'ACSEF, puisqu'elle garantit aux droits de la personne des protections auxquelles les États ne peuvent déroger. Aucune circonstance étatique exceptionnelle, comme une guerre, une catastrophe naturelle ou une pandémie mondiale, ne peut être invoquée pour justifier la torture.

Cette soumission, incluse dans le huitième rapport périodique du Canada sur la mise en œuvre de la CCT, présente le point de vue de l'ACSEF selon lequel le Canada n'a pas respecté la CCT, puisqu'il a autorisé des violences envers les personnes incarcérées dans les pénitenciers dits pour femmes. L'ACSEF y formule des recommandations s'appliquant au cadre actuel de criminalisation et de punition, tout en exhortant l'ONU à envisager des formes de justice transformatrice.

Mai 2021 : Soumission au Comité des droits de l'homme avant qu'il établisse la liste de points précédant la soumission du septième rapport périodique du Canada

L'ACSEF signale que le Canada n'a pas suffisamment mis en œuvre le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Cette soumission, incluse dans le septième rapport périodique du Canada sur la mise en œuvre du PIDCP, présente le point de vue de l'ACSEF selon lequel le Canada n'a pas respecté son engagement à protéger et à préserver les normes en matière de droits de la personne garanties par le PIDCP.

L'ACSEF avance qu'aucune réforme du système actuel de criminalisation et de punition ne

pourra véritablement respecter les normes en matière de droits de la personne garanties par le PIDCP, et que des formes plus équitables et plus efficaces de justice — qui ne perpétuent pas les dommages faits aux membres les plus vulnérables de la société — sont possibles. Parce que nous devons nous préoccuper des personnes incarcérées et parce que leurs droits sont inscrits dans la loi, l'ACSEF a formulé des recommandations s'appliquant au cadre actuel de criminalisation et de punition, tout en exhortant l'ONU à envisager des formes de justice transformatrice.

Avril 2021 : Mémoire préparé pour le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes – La violence et la coercition sexuelles dans les pénitenciers dits pour femmes

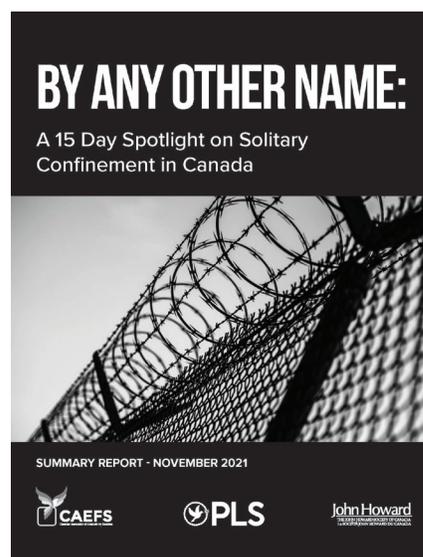
En complément de l'enquête nationale du Bureau de l'enquêteur correctionnel, « Une culture du silence : Enquête nationale sur la coercition et la violence sexuelles au sein du système correctionnel fédéral », l'ACSEF présente ses propres conclusions sur l'omniprésence de la coercition et de la violence sexuelles dans les pénitenciers fédéraux canadiens dits pour femmes. L'ACSEF partage en particulier les conclusions du BEC selon lesquelles les femmes, les personnes qui s'identifient ou qui sont perçues comme lesbiennes, gaies, bisexuelles ou transgenres, ainsi que les personnes souffrant de traumatismes et de maladies mentales, sont particulièrement vulnérables à la coercition et à la violence sexuelles.

L'ACSEF souligne également un aspect malheureusement peu étudié de la violence et de la coercition sexuelles en prison : la violence commise par le personnel du Service correctionnel du Canada (SCC). Étant donné les

rapports de pouvoir inhérents au système de détention, les incidents liés à la coercition et à la violence sexuelles sont rarement dénoncés. Quand ils le sont, le SCC ne les répertorie pas systématiquement. Comme l'écrit le BEC, la réaction du SCC à ces incidents démontre une « indifférence organisationnelle » et un manque de leadership. En plus des incidents illégaux de violence et de coercition sexuelles, les personnes incarcérées sont souvent soumises à des fouilles à nu. Les fouilles à nu — ordinaires ou non — sont vécues comme une expérience violente et ont des effets négatifs sur le bien-être des personnes incarcérées. L'ACSEF a également formulé plusieurs recommandations.

Novembre 2021 : Peu importe le nom – Campagne de 15 jours sur l'isolement cellulaire au Canada

Le lundi 16 novembre 2020, une coalition de groupes militant pour la justice en prison a lancé pendant 15 jours une initiative de « gros plan » sur la pratique de l'isolement cellulaire, qui perdure au Canada. Cette initiative se terminait par le premier anniversaire de la soi-disant mise en œuvre des unités d'intervention structurée (UIS) dans les pénitenciers canadiens — une mise en œuvre fortement



◀ Illustration du rapport « Peu importe le nom – Campagne de 15 jours sur l'isolement cellulaire au Canada », publié par l'ACSEF en novembre 2021.

critiquée à cause de l'échec du Service correctionnel du Canada (SCC) à coopérer avec le comité de surveillance indépendant et à cause de l'absence de réel changement par rapport à l'isolement cellulaire que les UIS étaient censées remplacer.

Ce rapport, publié un an plus tard, résume les enjeux discutés lors des tables rondes organisées pendant la campagne, dont la plupart se trouvent sur YouTube. Des activistes, des universitaires, des avocats et des politiciens parmi les plus respectés et réputés au Canada, ainsi que des personnes avec des antécédents d'incarcération et des groupes communautaires, ont participé à ces tables rondes.

Consultations ad hoc, déclarations communes et présentations au gouvernement

L'ACSEF est souvent consultée sur des questions politiques importantes par diverses parties prenantes externes, comme des ONG ou des organes du gouvernement fédéral. Elle est également invitée à témoigner devant des organismes gouvernementaux sur des enjeux clés liés à son travail. Vous trouverez ci-dessous une liste des consultations ad hoc, des déclarations communes dont l'ACSEF était signataire et des présentations au gouvernement auxquelles l'ACSEF a participé au cours du dernier exercice.

Consultations

- «Élaboration d'une trousse d'indicateurs de santé publique prête à l'emploi pour faire face à la pression financière», organisée par le Centre pour des communautés saines (Université de l'Alberta) et le Centre pour une formation, une recherche et une évaluation saines sur l'équité (Université de New South Wales);

- «Planter le décor et dessiner la carte du changement climatique et de la sécurité urbaine et communautaire», organisée par le Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité;
- «Le changement climatique et la sécurité communautaire», organisée par le Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité;
- «Table ronde virtuelle sur les unités d'intervention structurées (UIS)», organisée par le Service correctionnel du Canada;
- «Comité consultatif sur les femmes dans l'économie : supprimer les obstacles à l'emploi», organisée par la Direction générale des compétences et de l'emploi du gouvernement du Canada;
- «Commission indépendante d'examen des affaires pénales», dirigée par l'honorable Harry LaForme et l'honorable Juanita Westmoreland-Traoré.

Déclarations communes

- Mai 2021 : «Notre féminisme inclut les personnes trans» (en anglais) – L'ACSEF est fière de s'être jointe à plus de 100 organismes féministes et œuvrant en justice sociale issus de partout au Canada qui ont déclaré leur soutien à l'inclusion et aux droits des personnes trans.
- Juillet 2021 : «La coalition rédige une lettre ouverte au SCC et renouvelle ses appels à la fin de l'isolement cellulaire prolongé» – Suite à une consultation sur les unités d'intervention structurées (UIS), l'ACSEF s'est jointe à la Société John Howard et à l'Association canadienne des libertés civiles pour rédiger une lettre ouverte critiquant la portée étroite de la consultation et demandant au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à cette forme de torture dans les pénitenciers du Canada.

Présentations au gouvernement

- Juin 2021 : Présentation au Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes sur la réponse du Service correctionnel du Canada à la COVID-19, la violence et la coercition sexuelles dans les pénitenciers dits pour femmes, et les unités d'intervention structurées.
- Avril 2021 : Présentation au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes. Nos remarques ont porté sur les répercussions de la COVID-19 dans les pénitenciers et le manque d'accès à la justice.

Consultations, coalitions et comités récurrents

L'ACSEF est souvent invitée à participer à des consultations permanentes avec différentes parties prenantes afin d'aborder des enjeux clés liés à son travail. Elle fait également partie de plusieurs coalitions et comités qui travaillent sur des problèmes systémiques en lien avec son travail.

Association canadienne pour la santé mentale

Tout au long du dernier exercice, des membres de l'équipe de l'ACSEF ont collaboré avec l'Association canadienne pour la santé mentale (recrutée dans le cadre d'un appel d'offres de la Commission de la santé mentale du Canada) afin d'établir un inventaire des soutiens communautaires offerts aux femmes avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance qui sortent de prison.

L'ACSEF siège également au comité du Plan d'action national pour la santé mentale et

le système de justice de l'ACSM. Ce comité rassemble des intervenants de tous les systèmes judiciaires et pénaux du Canada dans le cadre d'un projet pluriannuel. Il vise à élaborer un cadre fédéral afin de combler les lacunes et les préjudices qui persistent au croisement de ces deux enjeux.

Coalition « Nouveau départ »

L'ACSEF, aux côtés de plus de 85 organismes et particuliers, milite pour qu'un régime de « peines révolues » remplace le régime actuel, qui oblige les personnes à présenter une demande longue et coûteuse pour obtenir la suspension de leur casier judiciaire. Un régime de peines révolues scellerait automatiquement le casier judiciaire d'une personne après un certain temps et lui permettrait de se libérer de son passé. La Coalition s'est engagée à faire pression sur le gouvernement et à sensibiliser le public à cet important changement législatif qui bénéficierait à des milliers de personnes dans tout le pays. Vous pouvez en savoir plus sur le travail de la Coalition sur son site Web.

Cadre visant à réduire la récidive

Le 29 juin 2021, la *Loi établissant un cadre fédéral visant à réduire la récidive* (la Loi) a reçu la sanction royale. Le ministre de la Sécurité publique s'est vu accorder un an pour élaborer et déposer le Cadre visant à réduire la récidive (d'ici juin 2022). La Loi demandait au ministre de la Sécurité publique de faire participer les organismes partenaires et les intervenants compétents à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre fédéral qui «garantit que les besoins des personnes qui ont été incarcérées sont satisfaits et appuie la réadaptation de celles-ci».

L'ACSEF et ses membres ont été consultés sur le cadre et ont fourni des commentaires, en particulier sur les divers facteurs externes qui contribuent à la récidive. Nous avons insisté sur

l'importance de reconnaître dans les ressources mises en place les facteurs systémiques contribuant à la criminalisation. En tant que membre des Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC), l'ACSEF a soutenu l'élaboration d'un document intitulé *Reducing Recidivism: Shifting the Paradigm to Invest in Community* (« Réduire la récidive : changer de paradigme et investir dans la communauté »), qui a été envoyé au ministre.

L'ACSEF siège également au comité du Plan d'action national pour la santé mentale et le système de justice de l'ACSM. Ce comité rassemble des intervenants de tous les systèmes judiciaires et pénaux du Canada dans le cadre d'un projet pluriannuel. Il vise à élaborer un cadre fédéral afin de combler les lacunes et les préjudices qui persistent au croisement de ces deux enjeux.

Actuellement, le cadre n'est pas assorti d'un soutien financier; toutefois, cet engagement a le potentiel d'influencer les processus décisionnels liés aux politiques et aux programmes de financement.

Stimulus : drogues, politiques et pratiques au Canada

L'ACSEF fait partie du Comité national de mise en œuvre et de planification de Stimulus, une conférence nationale sur les politiques en matière de drogues au Canada. Le comité est composé d'organismes canadiens qui défendent les droits des personnes qui consomment des drogues, et qui prônent des approches axées sur la réduction des méfaits.

Défense régionale des droits

Malgré les difficultés d'accès découlant de la réponse du Service correctionnel du Canada (SCC) à la pandémie, les cinq équipes régionales de l'ACSEF continuent de surveiller les conditions de détention dans les six pénitenciers dits pour femmes gérés par le SCC :

ÉQUIPE RÉGIONALE DE DÉFENSE DES DROITS	ÉTABLISSEMENTS SURVEILLÉS
Atlantique	Établissement Nova
Québec	Établissement Joliette, Institut Philippe-Pinel de Montréal
Ontario	Établissement Grand Valley
Prairies	Établissement d'Edmonton pour femmes
Pacifique	Établissement de la Vallée du Fraser, Centre psychiatrique régional

Les défenseur(-seuse)s des droits parlent avec les personnes incarcérées et prennent note de leurs problèmes juridiques, civiques et liés aux droits de la personne. Nos rapports montrent que les nombreux problèmes urgents qui touchaient déjà depuis longtemps les femmes et les personnes de diverses identités de genre incarcérées ont été exacerbés par la réponse du SCC à la pandémie, qui s'est souvent limitée à confiner les détenu(e)s.

Comme nos visites mensuelles de défense des droits ont été perturbées par la pandémie, notre travail a dû se faire en grande partie par le biais de nos lignes téléphoniques. Les réunions mensuelles avec les directions

des établissements ont été maintenues par téléconférence. Les téléconférences sont consignées dans des lettres de défense régionale des droits. Ces lettres sont un aspect essentiel du travail de l'ACSEF : elles listent les problèmes soulevés, les lois et les politiques potentiellement violées, la position du pénitencier sur chacun des enjeux abordés, et les appels de l'ACSEF à des solutions et à des actions supplémentaires.

Dès qu'une lettre est rédigée, elle est envoyée à la direction du pénitencier, à la sous-commissaire pour les femmes du SCC, au Bureau de l'enquêteur correctionnel, à la Commission canadienne des droits de la personne, aux Comités consultatifs de citoyens, ainsi qu'à des sénateur(-trice)s clés et à d'autres parties prenantes.

Ce processus permet de signaler rapidement les violations commises dans les pénitenciers canadiens dits pour femmes aux agents de changement qui peuvent se pencher sur ces injustices flagrantes et y remédier.

Les lettres sont également indexées dans la base de données de lettres de défense régionale des droits de l'ACSEF, qui permet de retracer les problèmes à travers le temps. Cette année, ce travail a été effectué par des étudiant(e)s en droit bénévoles d'Étudiant(e)s pro bono du Canada.

En mars 2022, les visites de défense des droits en personne ont pu reprendre dans certaines provinces. Nous nous réjouissons que cela permette aux défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits de reprendre leur collaboration avec leurs homologues incarcéré(e)s : les défenseur(-euse)s des pair(e)s. Créé en 2015, le programme de défense des droits par les pair(e)s de l'ACSEF vise à former et à soutenir des personnes incarcérées afin qu'elles assurent une défense des droits sur

le terrain et qu'elles encouragent l'éducation juridique à l'intérieur des pénitenciers. Plusieurs des équipes régionales concentrent actuellement leurs efforts sur le renforcement et la reconstitution des équipes de défense des droits par les pair(e)s.

2021-2022 : CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES PÉNITENCIERS DITS POUR FEMMES

Résumé

Plusieurs personnes ont signalé cette année à l'ACSEF que les conditions de détention n'avaient jamais été aussi mauvaises. La réponse du SCC à la pandémie constitue une violation flagrante de la Charte et des droits des personnes détenues.

Les personnes incarcérées dans les pénitenciers dits pour femmes sont maintenues dans des environnements qui ne répondent pas aux exigences matérielles fondamentales en matière de sécurité et de dignité. L'approche adoptée par le SCC pour lutter contre la pandémie, qui se limite bien souvent au confinement, a créé des environnements conflictuels et privé les personnes d'activités positives et d'accès réel à leur famille et à leur communauté.

Ces conditions indiquent que le SCC a complètement manqué à sa responsabilité d'assurer les soins et la garde des personnes purgeant une peine fédérale, et que les formes d'incarcération qu'il impose ne respectent pas les droits de la personne et les droits juridiques des détenu(e)s. Le racisme et la discrimination systémiques, qui continuent de régner dans les établissements, aggravent encore ces problèmes et ajoutent une couche de complexité aux préjudices causés.

Les équipes régionales de défense des droits ont beaucoup travaillé pour continuer à fournir un soutien aux personnes détenues, principalement par le biais des lignes téléphoniques. Elles ont notamment offert des conseils et sont intervenues directement au nom de leurs client(e)s afin de remédier aux problèmes et de responsabiliser la direction des établissements. Les équipes de défense des droits ont dû opérer dans des conditions difficiles, leur travail étant continuellement perturbé; elles étaient souvent le premier point de contact des personnes qui appelaient en état de détresse. Leur travail acharné a heureusement abouti à de nombreux résultats positifs; il a notamment permis d'éviter des cotes de sécurité maximale, d'accompagner certaines personnes lors d'audiences de libération conditionnelle, de bâtir des plans de réinsertion ou encore de soutenir les personnes ayant signalé des violences de la part du personnel carcéral. Nous remercions les défenseur(-seuse)s des droits pour l'immense travail accompli hier comme aujourd'hui.

Aperçu des enjeux pressants

L'aperçu suivant détaille les problèmes urgents signalés à l'ACSEF et consignés dans les lettres de défense des droits au cours de l'année fiscale 2021-2022.

Isolement : Les personnes se plaignent régulièrement d'être isolées, à la fois des autres détenu(e)s à l'intérieur du pénitencier, et de leur famille et de leur communauté.

- Durant la majeure partie de l'année, les visites en personne étaient suspendues, privant les détenu(e)s de tout accès physique à leurs familles, leurs partenaires et leurs enfants.
- Les appels téléphoniques étaient toujours hors de prix. De plus, un poste téléphonique

par unité résidentielle ne suffisait pas à réellement maintenir le contact avec la famille, surtout quand les visites en personne étaient suspendues.

- Le système de détention par cohorte que le SCC a mis en place pendant la pandémie a créé encore plus d'isolement à l'intérieur de la prison; les personnes n'avaient réellement accès qu'à un petit nombre de leurs pair(e)s et choisissaient rarement les membres de leur cohorte.
- Le courrier était davantage retenu ou retardé pendant la pandémie.

Violences et mauvais traitements de la part du personnel :

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre dénoncent fréquemment plusieurs formes de violence de la part du personnel. Elles sont régulièrement menacées, harcelées et intimidées par les agent(e)s correctionnel(le)s. Elles signalent notamment que :

- le personnel de sécurité fait pression sur elles pour qu'elles ne demandent pas leur libération conditionnelle ou leur transfèrement vers un autre établissement;
- le personnel commet des violences de nature verbale ou émotionnelle;
- le personnel utilise sa position de pouvoir de manière abusive, par exemple en verrouillant intentionnellement et sans raison les portes des écoles, des salles de recueillement et des salles de loisirs;
- les fouilles (souvent frénétiques) des cellules et des unités résidentielles sont utilisées de manière punitive;
- des membres du personnel cachent leurs badges.

Obstacles inutiles aux besoins

fondamentaux : Nous continuons à recevoir des signalements selon lesquels le SCC ne répond pas aux besoins les plus fondamentaux des personnes détenues. Ces types de signalements proviennent surtout des unités de garde en milieu fermé, mais les incidents se produisent à tous les niveaux de l'échelle de classement. Les problèmes les plus courants sont les suivants :

- les personnes détenues se voient fréquemment refuser des tampons, des vêtements et des articles de toilette adaptés à leur genre et à leur culture, ainsi que des produits nettoyants pour les unités résidentielles;
- elles souffrent de froids extrêmes en hiver et chaleurs extrêmes en été.

Manque d'emplois intéressants, de formations professionnelles et d'accès aux études :

Les quelques programmes d'emploi et d'études offerts avant la pandémie n'étaient toujours pas proposés en 2021-2022. Les établissements ont repris de manière limitée les cours d'école secondaire ainsi que certains programmes spéciaux, mais dans l'ensemble, les personnes détenues disent être enfermées avec peu de choses constructives à faire.

- Les PSAE, les PSSE et les placements à l'extérieur reprennent tranquillement, mais les options restent limitées et très peu de personnes y ont accès.
- Plusieurs postes — par exemple en réduction des méfaits ou en coordination des griefs — ne sont pas pourvus, malgré les demandes répétées des personnes détenues et des comités internes. Les établissements ne publient pas ces annonces et ne recrutent pas activement pour ces postes; ils privilégient plutôt les postes liés au ménage des salles.

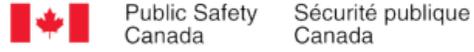
- Les établissements continuent de négliger la formation des personnes détenues en informatique; plusieurs d'entre eux mettent très peu d'ordinateurs à la disposition de la population carcérale (par exemple, deux pour l'établissement au complet). Ces rares ordinateurs sont vétustes et utilisent encore des disquettes. Très peu de plages horaires sont proposées.

Cotes de sécurité excessives chez les personnes autochtones queers et de diverses identités de genre :

Cette année, l'ACSEF a remarqué une tendance inquiétante; elle a reçu un grand nombre d'appels de personnes autochtones, et notamment des personnes autochtones queers ou de divers genres, qui avaient été transférées involontairement des régions de l'Ouest vers la région de l'Atlantique, où elles sont ostracisées et se voient imposer une cote de sécurité plus élevée. Plusieurs de ces personnes ont reçu une cote de sécurité maximale peu avant leur libération d'office.



MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS



MESSAGE DE L'ARTISTE

CHERYLANNE JAMES

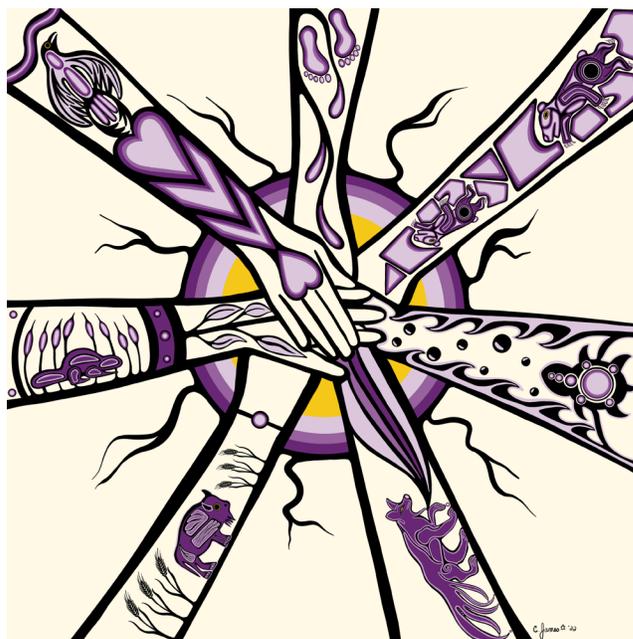
Je m'appelle Cherylanne James, je suis Anishinaabe et je fais partie du clan Martin. Je suis originaire de la Première Nation des Chippewas de Rama. J'appartiens aujourd'hui à la communauté autochtone urbaine de Nogojiwanong (Peterborough, en Ontario). Je suis tout à la fois enseignante et apprenante, et je conte des histoires par mon art. Je suis fière d'avoir pu créer plusieurs œuvres pour l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF), car j'aime beaucoup le travail incroyable qu'elle accomplit.

Pour l'illustration de ce rapport, on m'a demandé de créer un dessin autour des concepts de communauté, de connexion et d'amour. Après avoir réfléchi pendant un moment aux liens entre ces concepts et le travail de l'ACSEF, je me suis dit que l'amour était le thème central et qu'il s'exprimait dans les efforts de défense des droits et de soutien qu'effectue l'organisme auprès des femmes et des personnes de diverses identités de genre opprimées et criminalisées. C'est à l'intérieur de ces espaces intimes que la connexion entre les personnes permet la création d'une communauté.

Le concept d'amour n'agit pas isolément pour créer une communauté connectée. Pour pouvoir fonctionner, il doit être interrelié à d'autres valeurs essentielles. J'ai donc pensé aux enseignements des sept grands-pères, qui définissent les valeurs guidant nos relations humaines. Même si l'ACSEF n'est pas un organisme autochtone, elle soutient les peuples autochtones opprimés qui n'ont pas

un accès équitable à la justice. C'est ce que j'ai voulu représenter dans cette illustration : ces enseignements sacrés (amour, respect, humilité, sagesse, courage, honnêteté et vérité) doivent être suivis par tous les êtres humains afin de vivre une belle vie et de créer des espaces de dignité.

Miigwech, merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques mots. Merci pour tout votre travail.





caefs.ca/fr

Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry

admin@caefs.ca | 1-800-637-4606